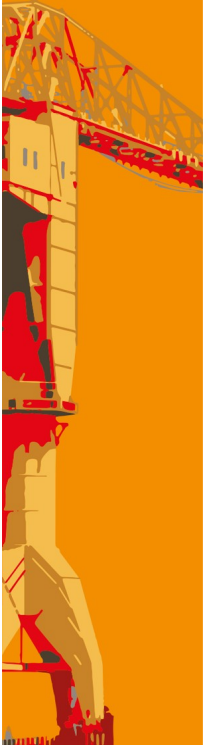


**Aménagements cyclables
hors agglomération :
séparation ou zone libre de
tout obstacle ?**



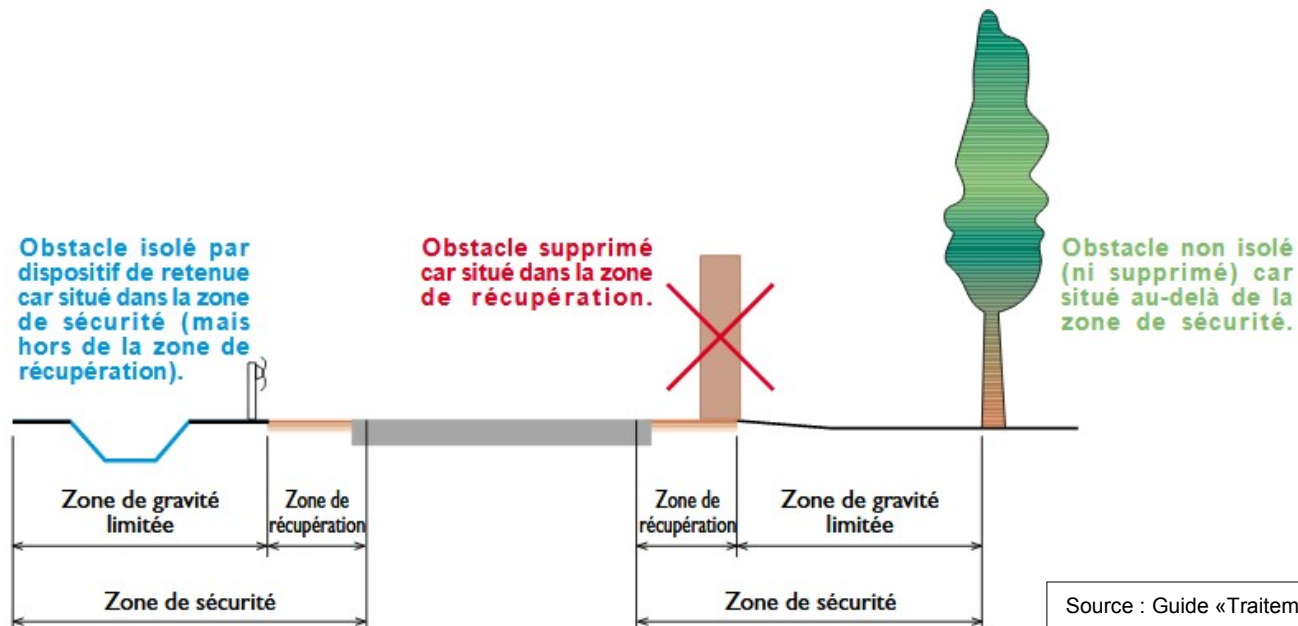
- **Plusieurs RD et tronçons de RN transférés en gestion à Nantes Métropole.**
- **Des voies sur lesquels existent ou sont projetés des aménagements cyclables (liaisons intercommunales, zones d'activités, etc.).**
- **Des voies à trafic parfois important, lourd, limitées entre 70 et 80 km/h.**
- **Des voies sur lesquelles le trafic cyclable est aujourd'hui limité mais sur lesquelles existent des demandes (voies vertes et/ou pistes cyclables).**
- **Que doit-on privilégier sur ces voies :**
 - **Une approche réglementaire ?**
 - **Une approche fonctionnelle ?**

Pas d'obstacles dans la zone de récupération

Approche réglementaire

- Les guides de conception recommandent sur les routes principales hors agglomération une zone de sécurité d'au moins 4 mètres, dépourvue de tout obstacle.

Les fonctions de sécurité des abords de la route : la zone de récupération et la zone de sécurité



Obstacles dans la zone de récupération

Approche fonctionnelle

Avantages :

- Le différentiel de vitesse entre véhicules motorisés et modes actifs est important et cela permet de canaliser les usagers (piétons, cyclistes) sur un espace dédié hors chaussée.
- Les usagers les plus vulnérables sont éloignés du bord de chaussée et l'effet de souffle qui peut être la cause d'accident est limité.
- Le risque de stationnement sauvage sur accotement est nul.
- Les piétons et cyclistes disposent d'un espace dédié avec un aménagement propre (pas besoin d'une chaussée lourde, les matériaux peuvent être différenciés...).
- Le ressenti des usagers est favorable (sentiment de sécurité).

Obstacles dans la zone de récupération

Inconvénients :

- En cas de sortie de route d'un véhicule, ce dispositif peut constituer des projectiles pour les modes actifs
- Ces obstacles peuvent être dangereux pour les 2 RM et aussi tout véhicule léger

Exemple de voies vertes en France

Plusieurs départements ont décidé de ne pas appliquer les recommandations du CEREMA afin de mieux prendre en compte les modes actifs

Le long d'une RD dans le Calvados



Dans les Pyrénées Orientales



Exemples de traitement à Nantes Métropole





Que doit-on privilégier ?

